

Dans le cadre de Batibouw, CBC propose aux futurs investisseurs immobiliers la gratuité de leurs frais de dossier et l'exonération de la commission de réservation

En vue de soutenir les investissements immobiliers des Wallons, ces conditions avantageuses seront valables jusqu'au 31 mai 2018

Dans le cadre de Batibouw, CBC appliquera des conditions attractives en crédit logement en Wallonie, en offrant jusqu'à la fin mai 2018 la gratuité des frais de dossier et l'exonération de la commission de réservation. Cette offre représente un gain conséquent pour le candidat à un investissement immobilier¹. Il s'agit en effet tout d'abord d'une économie de 400€ de frais de dossier. Ensuite, concernant la commission de réservation, cela peut représenter, sur un crédit logement de 100.000€, un gain supérieur à 150€ par mois tant que le crédit n'aura pas été totalement prélevé. Dans le cadre d'une construction, cette période peut durer jusqu'à 2 ans.

« Nous savons à quel point l'accessibilité au logement est d'une importance capitale pour les wallons et représente même un objectif de vie. Choisir sa ville ou sa commune de destination, s'accorder sur l'aménagement intérieur ou encore sur la disposition du jardin et de la terrasse, ce sont des aspects sur lesquels nous ne pouvons aider les investisseurs. Mais la gratuité des frais de dossier et l'exonération de la commission de réservation sont des avantages non négligeables que nous pouvons décider de leur offrir pour les aider à avancer. Ce sera un seuil déjà franchi et surtout un incitant à investir. » explique Xavier Falla, Directeur Général du Marché des Particuliers chez CBC Banque & Assurance.

Vérifiez l'authenticité de ce document sur www.cbc.be/verification

¹ La gratuité des frais de dossier s'applique pour la remise d'une 1ère offre de crédit logement dans le cadre d'un nouvel investissement.